



# Formations et accompagnements

**Année 2019**





La Fédération des acteurs de la solidarité, fédération d'organismes qui accompagnent les personnes en situation de pauvreté et de précarité, est reconnue comme l'un des grands réseaux français de lutte contre les exclusions.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 90 associations adhérentes accueillent et soutiennent chaque année des milliers de personnes dans des lieux d'hébergement, des logements adaptés, des accueils de jours, des services d'accompagnement social, et emploient des salariés en insertion dans des structures de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE).

Depuis 2006, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes est organisme de formation et propose à ses adhérents, aux associations et aux professionnels de l'action sociale et de l'insertion vers l'emploi, des modules de formation professionnalisant.

Par ces formations, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes procure aux salariés permanents à la fois des connaissances théoriques supplémentaires mais aussi des apports sur leurs pratiques et modes d'intervention.

De plus, ces formations ont pour objectif de créer une plateforme de rencontres et d'échanges entre les professionnels de secteurs et de territoires différents.

Réalisées par des formateurs agréés, nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont ainsi actualisées et revisitées chaque année. A l'aide de supports pédagogiques, de cas pratiques, mais aussi par une approche politique concernant le contexte économique et social, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes propose aux stagiaires une vision directement utilisable et applicable dans leur quotidien professionnel.

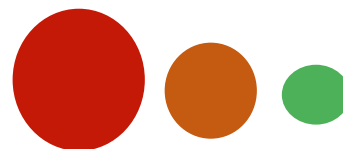
Pour 2019, la Fédération propose des formations concernant l'insertion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi, la posture, le positionnement et l'accompagnement des publics dans le travail social. Le catalogue contient aussi des formations sur les thématiques liées à la santé, au droit et aux politiques publiques du secteur, et à la prévention de la violence et des conflits.

En souhaitant que ce catalogue suscite votre intérêt, nous espérons vous retrouver nombreux cette année encore au sein de ces formations.

**Francis SILVENTE**  
**Président**



# Sommaire



<b>ORGANISATION ET MODALITES</b> .....	<b>4</b>
<b>FINANCEMENT DES FORMATIONS</b> .....	<b>6</b>
<b>FORMATION ETAIE</b> .....	<b>7</b>
<b>PROGRAMMES DES FORMATIONS ET DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT</b> .....	<b>8</b>
<b>ACCES AUX DROITS</b> .....	<b>12</b>
<b>LOGEMENT D'ABORD ET ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DES PRATIQUES</b> .....	<b>18</b>
<b>INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET EMPLOI</b> .....	<b>25</b>
<b>TRAVAIL SOCIAL ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS</b> .....	<b>38</b>
<b>SANTE ET PRECARITE</b> .....	<b>48</b>



# Organisation et modalités

## Conditions d'inscription

Pour participer à une formation proposée dans le catalogue, il convient de nous adresser le bulletin d'inscription rempli et signé par l'employeur.

En cas de prise en charge de la formation par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), vous devez nous adresser l'accord de prise en charge dès que possible.

Après réception du bulletin d'inscription, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes vous adressera une convention de formation professionnelle en double exemplaire, dont une est à nous retourner signée.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et ne sont acceptées que dans la limite des places disponibles.

## Convocation

La convention de formation professionnelle fait office de convocation à la formation. Une confirmation d'inscription à la formation est également adressée par mail au stagiaire, il est donc nécessaire d'indiquer l'adresse mail du stagiaire sur le bulletin d'inscription.

Une dizaine de jours avant le début de la formation, nous adressons à l'ensemble des stagiaires un mail rappelant leur convocation à leur formation.

## Attestation

A l'issue du stage, une attestation nominative de participation à la formation et d'acquisition de compétences sera adressée par mail au stagiaire sous condition qu'une adresse personnelle ait été communiquée. Sur demande, une copie de la feuille d'émargement peut être adressée à l'employeur.

## Conditions d'annulation

### Pour l'organisme de formation

En cas d'un nombre d'inscrits insuffisant, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes se réserve le droit d'annuler la formation, au plus tard 10 jours avant la date de début. Elle en informera aussitôt les participants par mail.

### Pour les participants

Toute formation commencée est due. Il en va de même en cas de désistement le jour de l'ouverture de la formation. En cas de force majeure et sur justificatif, un avoir du montant de la formation sera accordé à la structure employeuse.

## Application des tarifs

Le tarif indiqué correspond au coût pédagogique de la formation. Les frais annexes (restauration, hébergement, déplacements) ne sont pas compris et sont à la charge des stagiaires.

Le tarif adhérent s'applique aux associations adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes à jour de leur cotisation fédérale.

## Conditions et modalités de paiement

Le paiement de la formation vous sera demandé en fin de formation, à réception de la facture.  
La facture due ou acquittée ainsi que la feuille d'émargement seront envoyées par mail à l'employeur.

Le règlement peut se faire soit par chèque à l'ordre de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes, soit par virement bancaire. Si la formation est financée par un OPCA, merci de l'indiquer sur le bulletin d'inscription.

**A partir de la troisième inscription pour la même structure et pour la même formation, une réduction de 10% est appliquée sur le tarif global.**

## Lieu et horaires des formations

**Sauf exception, les formations se déroulent à Lyon, le lieu exact vous étant communiqué au moment de la convocation envoyée par mail.** Les formations se déroulent sur la base d'une durée de 7 heures par jour. Les horaires de formations sont 9h00 - 12h30 pour la matinée et 13h30 - 17h pour l'après-midi.

## Formations en intra et formations délocalisées

Toutes les formations présentées dans notre catalogue sont réalisables au sein d'une structure ou pour plusieurs structures d'un même territoire.

Par ailleurs, outre les formations proposées, nous pouvons construire en fonction de votre demande et de vos besoins, une formation sur mesure.

### Formations en intra-association

Si une association en fait la demande, une formation peut se dérouler dans une structure à destination uniquement de ses salariés. Ce type de formation permet le développement d'une compétence collective et partagée, favorisant la cohésion des équipes. Une proposition de programme et de tarif vous sera transmise après analyse de la demande.

### Formations délocalisées

Si plusieurs salariés d'associations d'un même territoire souhaitent assister à la même formation, celle-ci peut être délocalisée au sein d'une des structures volontaires pour accueillir la formation dans ses locaux. Dans ce cas une proposition de programme et de tarif vous sera transmise après analyse de la demande.

☞ Dans les 2 cas, le nombre minimum de participants est de 8 stagiaires.

---

***Une entrée en formation se prépare. Finalisez votre plan de formation avant décembre et contactez vos OPCA pour les financements nécessaires : prise en charge d'une partie du coût de formation, remplacement du salarié en formation, frais de déplacements***

---

## CONTACT

Pour toute demande de renseignement sur l'organisation des formations

**Emmanuelle Tello**

**04 37 70 19 18 – [emmanuelle.tello@federationsolidarite.org](mailto:emmanuelle.tello@federationsolidarite.org)**

# Financement des formations

## Bon à savoir !

### **Faire financer la formation des salariés permanents par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA)**

Vous pouvez demander la prise en charge partielle ou totale de la formation de vos salariés en vous adressant à un **Organisme Paritaire Collecteur Agréé**.

Toute entreprise assujettie à l'obligation de participer au financement de la formation professionnelle peut être tenue de verser tout ou partie de ses contributions aux organismes créés par les partenaires sociaux, agréés par l'Etat, auxquels elle adhère.

Les OPCA peuvent recevoir deux types d'agréments : celui autorisant la collecte des contributions au titre des contrats de professionnalisation, des périodes de professionnalisation, du et du plan de formation ; celui permettant la collecte des fonds destinés au Compte Personnel de Formation (CPF).

En contrepartie, ces organismes développent des services de proximité au bénéfice des entreprises adhérentes ou des salariés : conseil, information, aide à l'élaboration des projets de formation et prise en charge du financement des actions de formation.

Dans les limites posées par le code du travail et les accords collectifs qui le régissent, le conseil d'administration paritaire de l'OPCA détermine librement les règles de financement des formations : montant des prises en charge des coûts pédagogiques et des frais annexes, type et durée des actions de formation jugées prioritaires, paiement direct à l'organisme de formation ou remboursement à l'entreprise.

A défaut de dispositions conventionnelles, l'OPCA prend en charge le coût des dépenses de formation des contrats et périodes de professionnalisation sur la base de 9,15 € de l'heure de formation. L'OPCA peut en outre prendre en charge une partie de la formation des tuteurs, et accorder une aide financière à l'exercice des fonctions tutorales.

---

***N'hésitez pas à faire appel à votre OPCA (Agefos, Uniformation, Unifaf, Fafsea, Opcalia) afin de financer vos actions de formation.***

***Il peut vous aider dans cette démarche et favoriser la formation de vos salariés***

---

**Nous sommes référencés Datadock !**



# Formation ETAIE

**ETAIE : Encadrant Technique d'Activité d'Insertion par l'Economique**

*Une promotion ETAIE Auvergne-Rhône-Alpes est actuellement en cours et se termine en juin 2019*  
*Ouverture de la prochaine promotion ETAIE prévue en 2019-2020 : n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information*

**Une formation qualifiante pour les encadrants techniques qui s'appuie sur des expériences de terrain pour mieux accompagner les pratiques des professionnels.**

**59 jours de formation en alternance sur 15 mois, avec :**

- 4 jours de formation par mois : 2x2 jours avec 15 jours d'intervalle
- Une concrétisation par un diplôme de niveau IV : niveau bac, bac pro
- Une coordination qui garantit le suivi de la formation : un référent qui assure des liens continus avec la structure du stagiaire

**Objectifs de la formation, la maîtrise de 4 domaines de compétences :**

<b>1. Encadrer des salariés en insertion</b> - Maitriser le contexte et la réglementation du secteur - Accueillir et intégrer de nouveaux salariés dans l'équipe - Manager une équipe, organiser et contrôler le travail	<b>2. Former des salariés en situation de production</b> - Développer les compétences des salariés - Évaluer les compétences acquises par les salariés pour accompagner leur évolution professionnelle
<b>3. Organiser et faire le suivi du processus de production</b> - Concevoir une prestation de biens ou de services - Coordonner et suivre le déroulement du processus de production	<b>4. Participer à la construction des parcours d'insertion des salariés</b> - Connaître l'environnement de la SIAE - Travailler en équipe et en réseau à la construction des parcours

La formation ETAIE s'inscrit dans une démarche de professionnalisation dont le support privilégié est la situation de travail vécue. Les modalités pédagogiques de la formation ont pour fonction :

- de « mettre à plat » les pratiques professionnelles,
- d'intégrer et de partager des connaissances théoriques, méthodologiques et techniques,
- de provoquer des évolutions des pratiques professionnelles.

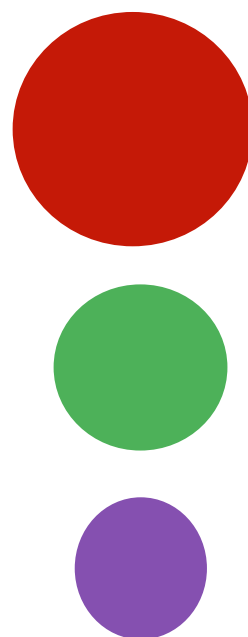
**Critères d'entrée en formation :**

- Exercer la fonction d'encadrant technique au sein d'une SIAE
- Etre titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP) ou justifier d'une année d'expérience

**Renseignements, tarifs, et inscriptions : contacter Emmanuelle TELLO, coordinatrice régionale de la formation: [emmanuelle.tello@federationsolidarite.org](mailto:emmanuelle.tello@federationsolidarite.org) ou 04 37 70 19 18**



# Programmes des formations et des actions d'accompagnement





# Panorama des formations

## Accès aux droits – Nouveauté 2019

Intitulé des formations	Publics visés	Durée	Dates	Tarifs
Réforme du droit d'asile : évolution du cadre légal	Directeurs, chefs de service, TS et CIP	14 h	2 <sup>nd</sup> semestre	A : 435 € NA : 565 €
Non-respect des droits : quels leviers possibles dans l'accompagnement social ?	Directeurs, chefs de service, TS et CIP	14 h	16 mai et 29 mai	A : 435 € NA : 565 €
L'accompagnement social face aux droits des étrangers : comment agir ? Quels recours ?	Directeurs, chefs de service, TS et CIP	7 h	11 juin	A : 195 € NA : 260 €
Inconditionnalité de l'accueil face aux évolutions législatives	Directeurs, chefs de service, TS et CIP	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €
Précarité et non-recours aux droits	Directeurs, chefs de service, TS et CIP	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565

## Logement d'abord et accompagnement aux changements des pratiques – Nouveauté 2019

Intitulé des formations	Publics visés	Durée	Dates	Tarifs
Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles dans les institutions	Directeurs, chefs de service	7 h	2 <sup>nd</sup> semestre	A : 225 € NA : 300 €
Renforcer le développement du pouvoir d'agir par l'approche du rétablissement	Directeurs, chefs de service, TS, etc	21 h	27-28 mai et 6 juin	A : 550 € NA : 800 €
Le travail pair dans le secteur de l'Accueil, Hébergement, Insertion	Professionnels du secteur social – médico-social	7 h	8 octobre	A : 195 € NA : 260 €
Immersion dans les dispositifs « Housing First »	Professionnels du secteur social – médico-social	21 h	Sur demande	A : 150 € NA : 200 €
Immersion inversée au sein des structures et supervision à distance (dispositif Housing First)	Equipes pluri-disciplinaires	21 h / 24 h	Sur demande En intra uniquement	Tarif selon taille équipe : 4000 à 4700€
Accompagnement aux changements des pratiques : appui méthodologique	Equipes pluri-disciplinaires	De 4 à 24 h	Sur demande En intra uniquement	A : 600 € / ½ journée NA : 800 € / ½ journée

## Insertion par l'activité économique et emploi

Intitulé des formations	Publics visés	Durée	Dates	Tarifs
Rôle des ETI dans le suivi, la gestion, l'organisation de la production et la commercialisation en ACI	ETI	14 h	2 <sup>nd</sup> semestre	A : 465 € NA : 595 €
Les fondamentaux de la fonction d'encadrant technique d'insertion	ETI	28 h	11,12 avril et 6,7 mai	A : 615 € NA : 875 €
Mettre en place une coordination efficace entre ETI et CIP pour la construction des parcours d'insertion	CIP et ETI (si possible en binôme)	14 h	17 et 18 octobre	A : 435 € NA : 565 €
Relation à l'entreprise : créer les conditions de la confiance pour faciliter l'embauche des salariés en insertion	CIP	14 h	Sur demande	A : 465 € NA : 595 €
Evaluer, attester et valoriser les compétences des salariés en insertion	CIP et ETI (si possible en binôme)	14 h	2 <sup>nd</sup> semestre	A : 435 € NA : 565 €
Parcours d'insertion professionnel : accompagner le changement individuel	CIP et ETI (si possible en binôme)	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €
Mettre en place des procédures pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en insertion	CIP	21 h	Sur demande	A : 510 € NA : 705 €
Organiser les parcours de formation pour les salariés en insertion	Directeurs, Chefs de service, CIP, ETI, RH	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €
Communiquer efficacement à destination des acteurs économiques locaux	Directeurs, chefs de service, CIP, ETI	14 h	Sur demande	A : 465 € NA : 595 €
Calcul des coûts de revient dans les ACI	Directeurs, chefs de service	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €

## Travail social et accompagnement des publics

Intitulé des formations	Publics visés	Durée	Dates	Tarifs
Anticiper et gérer les situations de conflits et de violence	Professionnels du secteur AHI et IAE	14 h	2 <sup>nd</sup> semestre	A : 435 € NA : 565 €
Accompagner, évaluer, rendre compte : la formalisation des écrits professionnels	TS, CIP, ETI, etc.	14 h	7 et 8 novembre	A : 435 € NA : 565 €
Accompagner et développer un projet culturel	TS, CIP, personnes accueillies, bénévoles	14 h	3 et 4 juin	A : 435 € NA : 565 €
Travailler sa posture professionnelle dans l'accompagnement social	TS et CIP	14 h	13 et 14 juin	A : 435 € NA : 565 €

Innover en matière d'accompagnement social et budgétaire des publics en situation de fragilité : Méthode Econovie	Chefs de service, TS et CIP	14 h	14 et 15 novembre	A : 465 € NA : 595 €
Le travail social à l'épreuve des bidonvilles	Directeurs, chefs de service, TS et CIP	7 h	Sur demande	A : 195 € NA : 260 €
Des ressources pour l'accompagnement à l'emploi en structures d'hébergement	TS et CIP	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €
Accueillir et accompagner des personnes placées sous-main de justice	Directeurs, chefs de service, TS et CIP	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €
Accompagner les publics précaires vieillissants dans les structures d'hébergement	TS et CIP	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €

## Santé et précarité

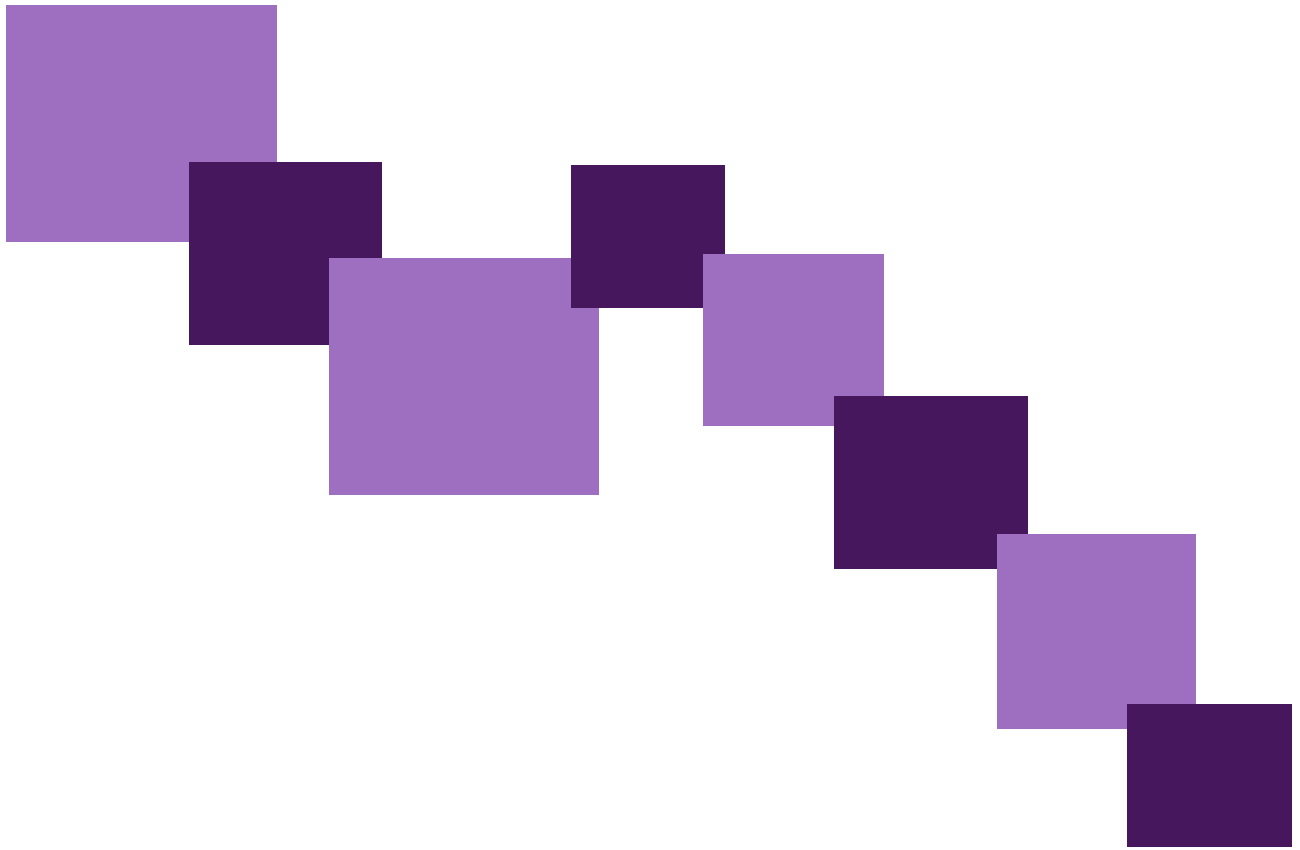
Intitulé des formations	Publics visés	Durée	Dates	Tarifs
Accompagner vers la santé les publics en situation de précarité	Professionnels du secteur AHI et de l'IAE	14 h	2 <sup>nd</sup> semestre	A : 435 € NA : 565 €
Situations d'addictions en structure (CHRS, SIAE) : accueillir et accompagner les personnes	Professionnels du secteur AHI et de l'IAE	14 h	23 et 24 septembre	A : 435 € NA : 565 €
Précarité, parcours d'hébergement et santé mentale	Professionnels du secteur AHI et IAE	14 h	2 <sup>nd</sup> semestre	A : 435 € NA : 565 €
Santé mentale et accompagnement à l'emploi : accueillir, accompagner et orienter les personnes	Professionnels du secteur AHI et IAE	14 h	17 et 18 juin	A : 435 € NA : 565 €
L'appropriation de la réduction des risques dans l'accompagnement social	Professionnels du secteur AHI et IAE	14 h	Sur demande	A : 435 € NA : 565 €

**Toutes les formations proposées dans notre catalogue sont réalisables en intra pour une structure ou/et délocalisables sur un territoire. - N'hésitez pas à nous contacter directement pour ce type de demande.**

**Toutes nos formations sont également ouvertes aux administrateurs et bénévoles des structures associatives.**

**\* Lexique**

**TS** : Travailleurs Sociaux / **CIP** : Conseillers d'Insertion Professionnelle / **ETI** : Encadrants Techniques d'Insertion / **AHI** : Accueil, Hébergement, Insertion / **IAE** : Insertion par l'Activité Economique / **A** : Adhérent / **NA** : Non adhérent



# ACCES AUX DROITS

# Réforme du droit d'asile : évolution du cadre légal

2<sup>nd</sup> semestre 2019 – dates à venir

Tarif adhérent : 435 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

## Contexte – objectifs

Le droit d'asile a fait l'objet ces dernières années de deux réformes qui ont profondément impacté aussi bien le parcours des demandeurs d'asile, que les pratiques de ceux qui les accompagnent.

Ces évolutions récentes entraînent des modifications importantes sur la procédure de demande d'asile et les droits des demandeurs comme sur l'examen de leur demande par l'OFPRA et par la CNDA ainsi que pour les personnes bénéficiant d'une protection internationale (droit au séjour, réunification familiale, ...).

Il est primordial pour les professionnels accompagnant les demandeurs d'asile et les bénéficiaires de protection internationale, de maîtriser les nouveaux enjeux liés et d'adapter leurs pratiques au nouveau système d'accueil pour maintenir un accompagnement de qualité.

## Contenu

### Eléments de contexte sur l'accueil de demandeurs d'asile en Europe et focus français.

Dimension européenne du droit d'asile et impact sur le droit national (directives, RAEC).

Actualités : accords/compromis européens et partenariats avec les états tiers

Impact sur le contexte national sur l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile

Nouveaux enjeux et problématiques liés à l'accueil et à l'accompagnement de ces publics

### Rappel de la procédure d'asile et modification apportés par les réformes

Conditions d'accès à la procédure de demande d'asile et garanties procédurales

Le premier accueil des demandeurs d'asile et l'enregistrement de la demande : pré-accueil, GUDA

Rappel des différentes procédures et garanties procédurales

La prise en compte de la vulnérabilité des demandeurs d'asile

### Accompagnement social des demandeurs d'asile et l'accès aux droits

Hébergement des demandeurs d'asile : articulation entre Dispositif National d'Asile (DNA) et le secteur Accueil Hébergement Insertion (AHI)

Redéfinition du système national d'accueil : Analyse du schéma national et régional d'accueil

Accompagnement social global et accès aux droits : l'ADA, la scolarisation ; la santé, le travail

### Echange des pratiques et contextualisation

L'accompagnement dans la demande d'asile et dans le recours

Les recherches géopolitiques et les informations sur les pays d'origine

Le nouveau cadre légal des personnes déboutées du droit d'asile

L'accompagnement et l'insertion des bénéficiaires d'une protection internationale

## Moyens et méthodes

Formation fondée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques, juridiques et méthodologiques. Méthodologie de recherche et de recueil données.

**Publics visés et prérequis :** Directeurs de structure, chefs de service et travailleurs sociaux

*Prérequis : Avoir déjà des connaissances de base sur le droit d'asile et le fonctionnement du système national d'accueil des demandeurs d'asile.*

**Formateur :** Elise RIVAS, juriste spécialisée en droit des migrations et politiques sociales

**Durée :** deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

**Lieu :** Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Non-respect des droits : quels leviers possibles dans l'accompagnement social ?

*Jeudi 16 mai et mercredi 29 mai 2019*

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

Pour répondre aux difficultés rencontrées par les publics qu'ils accompagnent, les professionnels intervenant dans des structures du secteur Accueil Hébergement Insertion (AHI) doivent monter en compétences dans la maîtrise des droits fondamentaux des personnes les plus vulnérables et mieux connaître les organismes ressources de l'accès au droit.

## Contenu

***Déconstruire les représentations et les pratiques à partir de situations concrètes, concernant les publics avec lesquels travaille l'intervenant social :***

Enfants bénéficiant d'une assistance éducative, mineurs non accompagnés, personnes précaires économiquement, personnes vulnérables, personnes placées sous-main de justice, etc.

***Analyser en quoi les droits fondamentaux des personnes n'ont pas été respectés :***

Sur la base d'exemples concrets et portés par les participants, analyser les situations de non-respect des droits et identifier les pratiques discriminatoires : dans l'emploi, le logement, l'accès aux services publics et privés, l'éducation, la santé, les ruptures de droit abusives en cas de suspicion de fraude, interprétation restrictive des règles de droit, absence d'accueil physique lié à la dématérialisation, demande de pièces impossible à produire, non réponse des administrations...

***S'approprier des notions concernant les droits fondamentaux des personnes vulnérables, le droit de la non-discrimination, pour proposer une analyse et une stratégie d'action renouvelées***

***Mieux connaître et coopérer avec les différentes institutions chargées de faire respecter les droits***

Missions du Défenseur des droits, dans quelles situations et comment le saisir ?

Rôle des différents acteurs : CDAD – conseil départemental d'accès aux droits, MJD – Maison de Justice et du Droit, MSAP- Maison des services au Public, associations spécialisées.

## Moyens et méthodes

Questionnaire en amont de la formation pour identifier les besoins et les profils des participants afin d'adapter la formation aux problématiques vécues en structure.

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

**Publics visés et prérequis :** Intervenants sociaux (TS, CIP etc.), chefs de service, directeurs

*Prérequis : aucun*

**Formateur :** Marisa LAI-PUIATTI, Conseillère territoriale, Réseau territorial du Défenseur des Droits

**Durée :** deux jours non consécutifs, pour permettre la mise en pratique des apports entre la première et la seconde journée, dans une logique de formation – action.

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# L'accompagnement social face aux droits des étrangers : comment agir ? Quels recours ?

**Mardi 11 juin 2019**

**Tarif adhérent : 195 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 260 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

Il est usuel de croire que l'on peut traiter différemment, accorder moins de droits aux personnes n'ayant pas la nationalité française.

Si le droit positif autorise des différences de traitements fondés sur la catégorie juridique « étranger », le pouvoir discrétionnaire de l'Etat n'est pas sans limite et ne peut être fondé sur une discrimination prohibée.

Cette formation pointe l'ensemble des obstacles rencontrés par les étrangers dans l'accès aux droits fondamentaux : protection sociale, protection de l'enfance, santé, logement, hébergement.

Elle vise à déconstruire les stéréotypes, les idées reçues et donner des outils juridiques pour accompagner les étrangers vivant en France dans le respect de leurs droits fondamentaux

## Contenu

A partir d'exemples issus des expériences professionnelles des participants, analyse des droits fondamentaux des étrangers présents en France :

- Droit à la santé, droit au logement, à l'hébergement d'urgence, droit à la protection sociale, droit au travail,
- Liberté de circuler, accès à la justice, droit au mariage,
- Droit des mineurs non accompagnés.

## Moyens et méthodes

Formation fondée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques, juridiques et méthodologiques.

Méthodologie de recherche et de recueil données.

**Publics visés et prérequis :** Intervenants sociaux (TS, CIP, etc), chefs de service, directeurs

*Prérequis : aucun*

**Formateur :** Marisa LAI-PUIATTI, Conseillère territoriale, Réseau territorial du Défenseur des Droits

**Durée :** un jour

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Inconditionnalité de l'accueil face aux évolutions législatives

*Formation organisée sur demande, en intra ou pour plusieurs structures d'un territoire. Nous consulter.*

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

Présenter les politiques publiques en matière de logement et leur avancée aujourd'hui  
Clarifier le cadre juridique autour des pratiques d'hébergement et de logement  
Echanger autour de l'impact de ces aspects juridiques et politiques sur l'accompagnement social

## Contenu

### *La précarisation de la société*

Etat des lieux du secteur aujourd'hui : ampleur du sans-abrisme, problématique autour du logement...

### **Le dispositif « accueil, hébergement, insertion » (AHI)**

Les concepts et les politiques publiques mise en œuvre ces dernières années. Le Logement d'abord et les enjeux autour des centres d'hébergements. La place des personnes accueillies dans l'élaboration des politiques sociales

### **La dernière réforme en vigueur et les évolutions à venir**

La Loi ALUR, la décentralisation et le rôle à définir pour les collectivités locales

### **Le logement, régime juridique**

Les baux d'habitation (loi de 1989 et régime des HLM), la sous-location (parc privé, parc public), les logements-foyers

### **L'hébergement**

Les différentes formes d'hébergement

Présentation des outils de la loi du 2 janvier 2002, le contrat de séjour, le règlement de fonctionnement, le principe de continuité et l'expulsion

### **Les contentieux liés à l'hébergement**

Recours contre le refus d'admission à l'aide sociale, le référé liberté et le recours DALO

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Utilisation des exemples de contrat de séjour des participants lors de cas pratiques.

**Publics visés et prérequis :** Directeurs, chefs de service, travailleurs sociaux travaillant dans le domaine du logement ou de l'hébergement (éducateurs, CIP, etc)

*Prérequis : aucun*

**Formatrices :** Fanny GAGNAIRE, Cheffe de projet « hébergement/logement », Fédération des acteurs de la solidarité AURA et Katya BENMENSOUR chargée de mission analyse juridique Fédération des acteurs de la solidarité

**Durée :** deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

**Lieu :** en fonction de la demande formulée

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation



# Précarité et non-recours aux droits

*Formation organisée sur demande, en intra ou pour plusieurs structures d'un territoire. Nous consulter.*

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

Ce module de formation s'appuie sur plusieurs constats :

- un accroissement des enjeux liés à la précarité dans le contexte socio-économique actuel,
- une relative absence de ces enjeux dans les formations initiales et continues des travailleurs sociaux,
- une opportunité de lier les travaux portant sur le non-recours aux droits à ceux portant sur la précarité,
- la nécessité d'une approche intégrée de ces sujets, supposant l'implication forte de chaque acteur concerné : chercheurs, professionnels, formateurs, personnes accompagnées.

## Contenu

Le contenu de la formation est adaptable en fonction du public, des attentes et de la durée retenue.

- La **précarité**, ses enjeux, et les représentations autour des personnes en grande précarité
- Les différentes **formes de non-recours aux droits** et les liens entre non-recours et précarité.
- Les **moyens de lutte contre le non-recours**
- Les **relations et représentations existantes** entre professionnels et personnes accompagnées,
- Le lien entre **participation des usagers et lutte contre le non-recours**

## Moyens et méthodes

Cette formation est construite sur une approche pédagogique participative et interactive, devant garantir des échanges fructueux avec les participants, basés sur leurs propres vécus et expériences. Chaque thématique est introduite par un travail en groupe (exemple d'outils utilisés : photo langage, arbre des causes, débat mouvant, théâtre forum.) puis approfondie par un éclairage scientifique. En fonction des attentes des participants, l'accent est ensuite mis sur les principaux enjeux identifiés, et les pistes d'action correspondant à leur champ professionnel.

Par ailleurs, la composition de l'équipe de formateurs (chercheurs, formateurs en travail social, travailleurs sociaux, et personnes ressources ayant eu un parcours en situation de précarité) permet d'apporter des éclairages « multi-regards » sur les situations abordées, et de confronter les points de vue de manière constructive.

**Publics visés et prérequis :** Intervenants sociaux (TS, CIP, etc), chefs de service, directeurs

*Prérequis : aucun*

**Formateurs :** Equipe pluridisciplinaire du Collectif SOIF de Connaissances, composée à minima d'un chercheur de l'ODENORE, d'une personne ressource connaissant ou ayant connu la précarité, d'un professionnel de terrain, et d'un formateur en travail social.

**Durée :** deux jours consécutifs

*=> Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** en fonction de la demande formulée

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation



# **LOGEMENT D'ABORD ET ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DES PRATIQUES**



# Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles dans les institutions

2<sup>nd</sup> semestre 2019 – dates à venir

Tarif adhérent : 225 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 300 € par inscrit

## Contexte – objectifs

Les pratiques orientées vers le rétablissement des personnes issues de mouvements d'usagers en santé mentale en Amérique du nord s'implantent en France depuis maintenant plusieurs années, à travers différents dispositifs comme "un chez soi d'abord" ou "Working First". Bien qu'issues du champ de la santé mentale, ces approches semblent particulièrement bien s'adapter aux acteurs de l'accompagnement social. En effet, à travers ses principes et ses outils basés autour des notions de choix, d'espoir, de participation et de responsabilisation, l'approche orientée sur le rétablissement répond à de nombreuses exigences de notre société.

Cette façon de travailler, qui reçoit un accueil favorable des "acteurs de terrain", sera d'autant plus efficace si elle est partagée à chaque niveau d'intervention.

## Contenu

**La formation s'articule autour de deux temps :**

### 1/ Théorie et outils du rétablissement

Présentation théorique de l'approche orientée rétablissement ainsi que des outils qui en découlent : la multi référence, le travail pair ou les plans de rétablissement

### 2/ Partage d'expérience et conduite du changement

Partage d'expérience autour du rétablissement

Conduite du changement : les conséquences de cette approche d'un point de vue logistique et organisationnel pour la structure

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

**Publics visés et prérequis :** Professionnels ayant des fonctions cadre, dirigeante ou de coordination dans des structures intéressées par l'approche du rétablissement et la dynamique du logement d'abord.

*Prérequis : aucun*

**Formateurs :** Dr Raphaël BOULODNINE, directeur médical GCSMS "un chez soi d'abord Marseille" et Sylvie KATCHADOURIAN, directrice GCSMS "un chez soi d'abord Marseille"

**Durée :** un jour

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

**Lieu :** Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Renforcer le développement du pouvoir d'agir par l'approche du rétablissement

**Lundi 27, mardi 28 mai et jeudi 6 juin 2019**

**Tarif adhérent : 550 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 800 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

La formation à l'approche du rétablissement s'intègre dans une démarche d'acculturation en lien avec les projets « logement d'abord » et sa déclinaison « un chez soi d'abord ». La formation peut s'associer à des séjours d'immersion à Marseille et Bruxelles organisés par la Fédération dans le cadre de la mission d'appui régionale autour du logement d'abord.

L'objectif est de permettre aux professionnels travaillant dans le champ médico-social d'acquérir les principes d'un accompagnement orienté autour du rétablissement :

- promouvoir le développement du pouvoir d'agir des personnes,
- orienter les décisions vers le choix des personnes,
- baser l'accompagnement sur les espoirs et les rêves,
- adapter sa posture professionnelle au contexte et à la vie des personnes,
- avoir comme objectif d'augmenter les capacités et la qualité de vie des personnes.

## Contenu

### **Théorie et outils du rétablissement (jour 1 et 2)**

Présentation théorique de l'approche orientée rétablissement :

- Eléments historiques du rétablissement : « the recovery movement » aux USA
- Mouvements de désinstitutionalisation en Europe
- Apparition des travailleurs pairs en France
- Principes de base du rétablissement et des concepts associés tels que l'empowerment, la citoyenneté

Présentation des outils qui en découlent :

- la multi référence/ le travail pair / les plans de rétablissement / plans de crise : comment utiliser ces outils spécifiques ?

### **Partage d'expérience et conduite du changement (jour 3)**

Partage d'expérience autour du rétablissement

Conduite du changement : les conséquences de cette approche d'un point de vue logistique et organisationnel pour la structure

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Exercices pratiques de simulation de type jeux de rôles.

**Publics visés et prérequis :** Tout professionnel en relation avec des personnes en situation de souffrance psychique : travailleurs sociaux, médecins, psychologues, et intéressés par l'approche du rétablissement et la dynamique du logement d'abord.

*Prérequis : aucun*

**Formateurs :** Binôme composé d'un psychiatre, Dr Raphaël BOULODNINE et d'un médiateur de santé pair, Yves BANCELIN ou Christophe RAMEAUX, de l'Organisme pour le Développement des Interventions Systémiques et Contextuelles (ODIS C, Marseille).

**Durée :** trois jours : deux jours consécutifs et un jour à distance avec un intervalle de plusieurs semaines, pour permettre la mise en pratique des apports.

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

**Lieu :** Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Le travail pair dans le secteur de l'Accueil Hébergement Insertion

*Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019*

**Tarif adhérent : 195 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 260 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

---

Le travail pair ne constitue pas une nouveauté dans le champ médico-social, mais on constate la difficulté d'une stabilité durable et d'une diffusion importante de ce mode d'intervention au sein du secteur social et de la santé. Ainsi, peu de dispositifs médicaux et sociaux font appel au travail pair, et il apparaît encore comme une approche innovante et expérimentale de l'accompagnement médico-social.

Le travail pair fait référence à la mobilisation d'un savoir d'expérience, habituellement stigmatisé, pour travailler auprès de publics connaissant des expériences de vie similaires. Des initiatives nationales et internationales permettent déjà de mesurer la pertinence de l'intégration du travail pair comme une forme à part entière d'intervention sociale et médico-sociale, qui vient enrichir les équipes pluridisciplinaires. L'objectif de cette formation est de saisir les enjeux de ce type d'intervention sociale et d'aborder et appréhender les représentations liées au travail pair.

## Contenu

---

*Approche historique du travail pair* : contexte d'apparition et éléments de définition

*Les enjeux d'une équipe pluridisciplinaire* : du bousculement des pratiques à l'émergence d'un nouveau type d'intervention sociale et médico-sociale

*Quelle(s) forme(s) de travail pair ?* Illustrations concrètes et retours des programmes d'expérimentation, en France et à l'international

*L'arrivée d'un travailleur pair* sur une équipe : écueils et préconisations

## Moyens et méthodes

---

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques, juridiques et méthodologiques.

**Publics visés et prérequis** : Intervenants sociaux (TS, CIP), chefs de service, directeurs

*Prérequis* : aucun

**Formateurs**: Intervenants rattachés à la plateforme régionale de développement et de promotion du travail pair : chargé de mission, chercheur, sociologue, travailleur pair. Plateforme régionale basée à Grenoble (Le Relais Ozanam).

**Durée** : un jour

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

**Lieu** : Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis** : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Immersion dans les dispositifs « Housing First »

*Accompagnement spécifique organisé sur demande, en intra ou pour plusieurs structures d'un territoire. Nous consulter*

**Tarif adhérent : 150 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 200 € par inscrit**

La Fédération des acteurs de la solidarité AURA propose des séjours d'immersion au sein d'équipes type « Housing first », formées. Chaque structure accueillante accompagne par le développement du pouvoir d'agir des personnes.

Les sites accueillants actuels sont :

- GCSMS « un chez soi d'abord » Marseille.
- OIKEO « un chez soi d'abord » Bordeaux
- Le toi d'abord, association La Sasson, Chambéry.
- Totem, Grenoble.
- Les infirmières de rue, Housing First Belgique, Bruxelles.
- Les futurs un chez soi d'abord, Lyon et Grenoble

## Contexte – Objectif

Les équipes de professionnels formées à l'approche du rétablissement peuvent par la suite engager un travail collectif et individuel sur les pratiques professionnelles. En effet, les formations « Renforcer le développement du pouvoir d'agir par l'approche du rétablissement » et « Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles dans les institutions » amènent les professionnels à questionner leur posture, leur habitude, leur langage, et leur capacité à faire.

L'**immersion**, arrivant dans un second temps, leur permet de comprendre en action les pratiques travaillées avec les formateurs, visualiser et utiliser de nouveaux outils, comprendre le changement de pratiques et ce que cela implique dans l'environnement.

## Contenu de l'immersion

Le contenu peut sensiblement varier en fonction des sites accueillants.

Exemple d'immersion au sein du GCSMS de Marseille : dispositif un chez soi d'abord, accueillant 100 personnes souffrant de pathologies psychiatriques sévères et en situation d'itinérance absolue au moment de leur entrée dans les logements.

Immersion au cœur du modèle « un chez soi d'abord ».

- 3 réunion d'heure les matins, utilisation des outils propres aux modèles
- 1 réunion de régulation hebdomadaire
- Visite à domicile, suivi des binômes, multi référence et pluridisciplinarité...

**Publics visés et prérequis :** Tout professionnel du secteur médico-social qui accompagne le public précaire, marginalisé, souffrant de pathologies psychiatriques, addictions etc...

*Prérequis : Avoir suivi à minima et en amont la formation « Renforcer le développement du pouvoir d'agir par l'approche du rétablissement »*

**Durée :** 3 jours d'immersion

**Immersion réalisable en intra :** 3 salariés d'une même équipe à la fois

**Immersion réalisable en inter :** groupe de 2 ou 3 personnes maximum

# Immersion inversée au sein des structures et supervision à distance

*Accompagnement spécifique organisé sur demande et en intra uniquement. Nous consulter*

**Tarifs selon la taille du groupe, de 4000 € à 4700 €**

## Contexte – Objectif

Les immersions inversées vont permettre aux équipes ayant suivi les précédentes phases de formation de commencer le travail de mise en œuvre du projet ou du changement des pratiques avec une formation/action sur site.

Pour les formateurs, c'est une façon de travailler la théorie sur le terrain et de faciliter la mise en pratique, chaque structure ou équipe évoluant dans un environnement particulier, avec ses propres contraintes.

C'est un temps de formation en lien avec celui de l'accompagnement opérationnel. Il permet de préparer l'équipe et de déterminer les contours de l'accompagnement aux changements des pratiques.

## Contenu de l'immersion inversée

L'immersion inversée avec les formateurs va permettre à l'équipe de travailler son plan de rétablissement, de mettre en pratique les outils transmis en formations et lancer l'équipe dans sa nouvelle dynamique.

L'immersion inversée est réalisée par les formateurs du module « Renforcer le développement du pouvoir d'agir par l'approche du rétablissement » et « Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles dans les institutions »

Les formateurs sont en immersion au sein de l'équipe formée, ils se fondent dans leur environnement professionnel. Les formateurs accompagnent pendant trois jours l'équipe dans sa transformation, en écho avec ce qui aura été provoqué par les deux premiers modules de formation. Suite à ces trois jours « sur site », un suivi à distance d'une heure par mois est proposé pendant six mois. Ce module peut compléter des séances d'analyse de la pratique, en proposant de travailler, notamment, sur la posture et le langage professionnel.

**Publics visés et prérequis :** Les équipes pluridisciplinaires d'une même structure ayant suivi à minima et en amont la formation « Renforcer le développement du pouvoir d'agir par l'approche du rétablissement »

La structure et les équipes concernées s'inscrivent dans une dynamique de transformation (ex : passer de la référence à la multi-référence), en lien avec les éléments clés du « Housing First » ou du « logement d'abord ».

*Prérequis : Avoir suivi à minima et en amont la formation « Renforcer le développement du pouvoir d'agir par l'approche du rétablissement »*

**Durée :** 3 jours d'immersion inversée sur site (21 heures) + 6 séances (6 demi-journée de 4 heures, soit 24 heures) de supervision à distance pendant 6 mois (possibilité de 3 séances optionnelles en cas de besoin)

**Réalisable en intra uniquement.**

# Accompagnement aux changements des pratiques : appui méthodologique

*Accompagnement spécifique organisé sur demande et en intra uniquement. Nous consulter.*

**Tarif adhérent : 600 € la demi-journée**

**Tarif non adhérent : 800 € la demi-journée.**

*Ces tarifs incluent les temps de préparation en amont (sur site et à distance, afin de concevoir la typologie de l'accompagnement la plus adaptée aux besoins de l'équipe), les déplacements, et le temps de suivi à distance, post-accompagnement, d'une durée de 3 mois maximum.*

## Contexte – Objectif

Les équipes de professionnels formés à l'approche du rétablissement, peuvent par la suite engager un travail collectif et individuel sur les pratiques professionnelles. En effet, la formation « Renforcer le développement du pouvoir d'agir par l'approche du rétablissement », amène les professionnels à questionner leur posture, leur habitude, leur langage, et leur capacité à faire.

**L'accompagnement** au sein de l'équipe va permettre d'accompagner, de coacher, l'équipe dans sa phase de transformation en lien avec son environnement.

## Contenu de l'accompagnement

Accompagnement sur mesure au sein des équipes :

- Sensibilisation et compréhension de l'actualité politique (ex : loi ELAN, Réforme tarification etc...), ce qu'elle implique au niveau local.
- Se positionner dans son « écosystème », être la parole d'une nouvelle pratique, communiquer sur sa pratique, valoriser les actions. Identifier les freins et les travailler en lien avec son contexte local
- Outiller les équipes pour une meilleure adaptabilité aux changements et aux cadres politiques (plans départementaux, accords collectifs, DALO- Droit au Logement Opposable...)
- L'accompagnement aux changements de manière opérationnelle : la multi référence, le travail pair, accompagner les nouvelles orientations tout en travaillant autour du sens de l'action.

**Publics visés et prérequis :** Les équipes pluridisciplinaires d'une même structure ayant suivi à minima et en amont la formation « Renforcer le développement du pouvoir d'agir par l'approche du rétablissement »

La structure et les équipes concernées s'inscrivent dans une dynamique de transformation (ex : passer de la référence à la multi-référence), en lien avec les éléments clés du « Housing First » ou du « logement d'abord ».

*Prérequis : Avoir suivi la formation « Renforcer le développement du pouvoir d'agir par l'approche du rétablissement »*

**Durée :** une demi-journée (4 heures) d'accompagnement minimum à la carte selon les besoins des structures, dans un maximum de 6 demi-journées (24 heures) par structure.

**Réalisable en intra uniquement : une équipe de 8 personnes (minimum) à 15 personnes maximum**





# **INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET EMPLOI**

# Les fondamentaux de la fonction d'encadrant technique d'insertion

*Jeudi 11 et vendredi 12 avril + lundi 6 et mardi 7 mai 2019*

**Tarif adhérent : 615 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 875 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

Permettre aux encadrants techniques de comprendre les spécificités d'un métier dont les pratiques et les méthodes d'encadrement sont centrées sur un public salarié mais en parcours d'insertion :

- tenir la fonction d'encadrement avec un public en insertion et gérer une relation d'encadrement en vue de motiver les salariés au travail,
- assurer son autorité d'encadrant en contribuant à définir et faire appliquer les règles,
- observer et interpréter les comportements des salariés dans leur processus de socialisation,
- participer à la formation des salariés, leur donner des objectifs et les évaluer.

## Contenu

### *Comprendre l'environnement de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)*

Historique, typologie, textes de référence de l'IAE

### *Exercer son autorité*

Relation d'encadrement : nature et limites de la fonction d'encadrant technique

### *Mieux comprendre les processus d'exclusion et leurs conséquences sur les comportements*

Comportements et relations des personnes accueillies

### *Favoriser la motivation au sein d'une équipe*

Relations entre le comportement individuel et le comportement de groupe : formation d'une entité « groupe »

### *Mettre en place une organisation formative du travail*

Les objectifs du parcours d'insertion : quelles compétences pour quels objectifs ? Les axes de progression dans les situations de travail et l'évaluation des acquis

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

**Publics visés et prérequis :** Encadrants techniques, assistants-encadrant, chefs d'atelier des Structures d'Insertion par l'Activité Economique

*Prérequis : aucun*

**Formatrice :** Claire AMURAT, formatrice spécialiste du secteur associatif et de l'Insertion par l'Activité Economique

**Durée : quatre jours :** deux fois deux jours consécutifs, avec un intervalle de trois semaines pour permettre la mise en pratique des premiers apports

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Évaluer, attester et valoriser les compétences des salariés en insertion

2<sup>nd</sup> semestre 2019 – dates à venir

Tarif adhérent : 435 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

## Contexte – objectifs

La mission de référence des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) est de préparer des personnes éloignées de l'emploi à retrouver une activité professionnelle. En situation de travail, les salariés en insertion apprennent ou réapprennent les gestes et les comportements professionnels attendus pour s'inscrire durablement dans un emploi.

Cette formation a pour objectif de préparer les professionnels de l'insertion à utiliser la démarche d'évaluation comme un outil pédagogique au service de la progression des salariés. Mieux mesurer et attester l'acquisition de compétences, c'est soutenir les expériences de travail des salariés, c'est aussi les aider à prendre conscience de leurs savoirs et à se projeter dans un parcours.

## Contenu

### *Pourquoi évaluer l'acquisition de compétences ?*

Savoir, savoir-être et savoir-agir

Diagnostiquer, soutenir la progression, attester les acquis

Compétences et parcours : activité, travail, PMSMP, formation

### *Comment évaluer ?*

La création de conditions d'une évaluation objective : choix des situations de travail, création des outils d'évaluation, documents de référence

L'attestation des compétences : livret de compétences, compétences transférables

L'articulation entre Conseillers d'insertion professionnelle et Encadrants techniques d'insertion

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Création en sous-groupes des outils de référence : référentiel d'activités, grilles d'évaluation, attestations de compétences.

**Publics visés et prérequis :** Conseillers d'insertion professionnelle et encadrants techniques d'insertion, si possible en binôme

*Prérequis : aucun*

**Formateur :** François JOUSSERANDOT, formateur et consultant spécialisé dans l'accompagnement des salariés et des équipes, insertion par l'économie, secteur social et médico-social

**Durée :** deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

**Lieu :** Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Rôles des Encadrants Techniques d'Insertion dans le suivi, la gestion, l'organisation de la production et la commercialisation en ACI

2<sup>nd</sup> semestre 2019 – dates à venir

Tarif adhérent : 465 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 595 € par inscrit

## Contexte – objectifs

Les SIAE doivent consolider et développer leur chiffre d'affaires pour asseoir leur modèle socio-économique. La formation a pour objectifs, à partir des pratiques des encadrants, de revisiter les outils et méthodes de gestion, de la commande à la livraison de chantier, d'appréhender différents styles de management, pour faciliter la mise en œuvre d'une délégation effective et d'outils d'analyse collective.

## Contenu

### *Le contexte de la production en ACI, les enjeux économiques associés et effets sur le rôle de l'encadrant*

Les différents supports et leurs spécificités

Rappels de notions comptables pour comprendre les enjeux économiques du secteur

Le chiffre d'affaire

Définition du rôle de l'encadrant sur la gestion

*Les clés de réussite de la gestion de production, de la commande à la livraison* : le processus de production et les outils associés.

### *Le management de production*

Les différents styles de management (management situationnel)

La délégation : définition et mise en œuvre

Les outils associés : réunions, entretiens et affichage

### *L'amélioration de la production*

Définition de la qualité, en référence aux certifications du secteur

Les outils d'analyse de situations de production et de résolutions de problèmes

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. A partir des retours d'expériences, problématisation, exposé des concepts et mise en application des méthodes et des outils présentés.

**Publics visés et prérequis** : Encadrant technique d'insertion, assistant-encadrant, chef d'atelier en poste dans des Ateliers Chantiers d'Insertion

*Prérequis* : aucun

**Formateur** : Arnaud DUBOIS, cabinet Collectiv'idées, spécialiste de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion par l'activité économique, ancien directeur de pôles IAE

**Durée** : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

**Lieu** : Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis** : Questionnaire d'évaluation et attestation de réalisation de la formation

# Mettre en place une coordination efficace entre Encadrants Techniques d'Insertion et Conseillers d'Insertion Professionnelle pour la construction des parcours d'insertion

**Jeudi 17 et vendredi 18 octobre 2019**

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

---

Permettre aux encadrants techniques d'insertion et aux conseillers d'insertion professionnelle d'accompagner avec cohérence et en complémentarité les salariés en insertion, la construction de leur parcours à travers des temps de travail et des outils mutualisés et complémentaires.

## Contenu

---

### *Comment travailler la coordination ?*

Recruter, accueillir, intégrer les nouveaux salariés

Prendre des décisions collectives : qui est habilité à arbitrer, à prendre la décision, quelle cohérence avec le projet de la structure, quel bénéfice pour le salarié ?

S'organiser pour gagner du temps : quelles informations échanger ?

Quelles informations connues par l'encadrant peuvent aider le chargé d'insertion à faire son travail et réciproquement ?

### *Quelle procédure, quels outils ?*

Rechercher, proposer et mettre en place une organisation qui intègre la coordination

Planifier des temps de travail : rendre formelle la coordination

Créer des outils communs : fiches de suivi, grilles d'évaluation

Se structurer autour de valeurs communes, notamment autour du projet d'insertion

## Moyens et méthodes

---

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

**Publics visés et prérequis :** Conseillers d'insertion professionnelle et encadrants techniques des SIAE, si possible en binôme

*Prérequis : aucun*

**Formatrice :** Claire AMURAT, formatrice spécialiste du secteur associatif et de l'Insertion par l'Activité Economique

**Durée :** deux jours consécutifs

*=> Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Parcours d'insertion professionnel : accompagner le changement individuel

*Formation organisée sur demande, en intra ou pour plusieurs structures d'un territoire. Nous consulter.*

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

Un constat, résultant de la mise en œuvre d'un parcours d'insertion socio-professionnel : les personnes accompagnées changent au cours de leur parcours. Elles accèdent à un logement, à un emploi, à des ressources... Les personnes changent parfois de statut social, passant de bénéficiaire du RSA à salarié.e, de « en insertion » à ... de « précaire » à .... Ces changements sont parfois bouleversants, ils sont tellement attendus ou inattendus que le moment venu ils surprennent. Comme si la réussite, au sens de l'atteinte de l'objectif fixé comme étant l'aboutissement de l'accompagnement, n'était pas si simple à vivre.

Sans vouloir se transformer en thérapeute qui explore et qui analyse, il est important que les professionnels de l'accompagnement soient en capacité de comprendre ce qui se joue pour la personne dans ses mécanismes de changement.

L'accompagnement ne peut se limiter à un enchaînement d'actions à mettre en place avec la personne accompagnée, il doit être un espace de construction d'un ensemble de changements cohérents pour la personne accompagnée.

Pour permettre à la personne accompagnée de vivre les changements induits par les actions de son parcours, en cohérence avec sa capacité à se percevoir en changement, les professionnels doivent être en capacité de :

- Comprendre les théories du changement appliquées au développement de la personne ;
- Rassurer la personne accompagnée sur ce qui se passe en elle et entre elle et le monde qui l'entoure ;
- Permettre à la personne accompagnée d'être en confiance pour vivre ces changements.

## Contenu

*Le contenu de cette formation se base sur 3 dimensions : relire, comprendre et agir*

### Relire

Analyse des Pratiques Professionnelles « **Un accompagnement au changement réussi** » avec la méthode ZHIDAO (« *Emergence des savoirs à partir de l'expérience* » méthode de Marie-Claire Gallin-Martel) afin de prendre conscience des savoirs mobilisés pour accompagner les changements individuels.

### Comprendre

#### **Le changement en psychologie humaniste selon Carl Rogers**

- Le concept de soi
- La personne totalement intégrée : s'accepter pour changer
- Processus du développement de la personne : de la rigidité à la fluidité
- Le triptyque : Emotion – Besoin - Comportement

#### **Le changement en psychologie sociale : L'influence sociale et construction de l'individu**

- La notion de soi : confiance en soi, estime de soi
- La conformité, la norme, les rôles
- La dissonance cognitive : être en tension
- Le processus de changement

## **Agir**

Cibler les lieux de la résistance au changement

- Se repérer avec la courbe du changement

Utiliser les techniques de l'Ecoute Active pour permettre à la personne de s'accepter pour changer

- Mettre en oeuvre les 3 attitudes facilitatrices définies par Carl Rogers
- Savoir reformuler

Identifier les mécanismes qui empêchent de vivre les émotions du moment présent

- Accompagner à la sortie des pièges émotionnels

## **Moyens et méthodes**

---

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Analyse des besoins des participants et analyse de la Pratique Professionnelle  
Transfert de méthodologies et d'outils

**Publics visés et prérequis :** Conseillers d'insertion professionnelle et encadrants techniques d'insertion, si possible en binôme

*Prérequis : aucun*

**Formatrice :** Marie-Claire GALLIN-MARTEL, Formatrice consultante en psychologie du travail et experte du développement professionnel

**Durée :** deux jours consécutifs

*=> Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** en fonction de la demande formulée

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Relation à l'entreprise : créer les conditions de la confiance pour faciliter l'embauche des salariés en insertion

*Formation organisée sur demande, en intra ou pour plusieurs structures d'un territoire. Nous consulter.*

**Tarif adhérent : 465 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 595 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

Ce module permet aux participants de développer des stratégies et des pratiques de partenariat avec des entreprises pour faciliter le recrutement de personnes accompagnées.

Permettre aux participants de :

- savoir repérer les éléments composant la réalité de l'entreprise,
- savoir repérer les opportunités d'emploi sur son bassin d'emploi,
- savoir contacter et convaincre une entreprise de développer un partenariat,
- savoir animer et valoriser un partenariat avec une entreprise.

## Contenu

### *Points de repère sur le fonctionnement du marché du travail*

Volumes d'embauches, contrats précaires et canaux de recrutement  
Structuration des ressources humaines et modalités de recrutement

### *Identifier les enjeux et stratégies à investir dans la coopération avec les entreprises*

Connaître l'entreprise et identifier les enjeux d'une coopération emploi  
Développer les opportunités de mises en relations et d'immersion en situation de travail avec les entreprises locales  
Permettre l'accès à un logement autonome en obtenant un statut de salarié et des revenus pérennes  
Accompagner les entreprises dans leur recrutement : organiser des situations de travail et de stages qui facilitent l'acquisition de compétences

### *Se positionner comme offreur de service pour construire des coopérations qui répondent aux besoins des entreprises*

Connaître le monde de l'entreprise, ses enjeux et ses problématiques RH  
Se positionner comme ressource pour le recrutement et le développement des compétences  
Construire une proposition qui articule différents outils et niveaux de réponses : offres d'emploi, formation en alternance, stages, mises en relation « découverte » des métiers, forum, ...

### *Repérer les opportunités de recrutement dans son bassin d'emploi*

Investir le marché caché en sollicitant les entreprises partenaires satisfaites pour qu'elles ouvrent leur carnet d'adresse ; en prospectant directement les entreprises (approche téléphonique et approche directe)  
Etablir des liens avec les services de développement économiques des communes, des intercommunalités, des syndicats de pays permettant d'être informé des projets de développement et de création d'activité  
Nouer des contacts avec les représentants d'employeurs : chambres consulaires ; club d'entreprises ; fédérations professionnelles, OPCA, ...



### ***Savoir contacter les entreprises et négocier une collaboration***

Utiliser une première accroche permettant d'accéder à la négociation du service  
Questionner l'entreprise sous l'angle de ses enjeux, ses contraintes et ses projets  
Valoriser leur service en conséquence

### ***Faire vivre un partenariat dans la durée***

Anticiper les besoins de l'entreprise et y répondre rapidement  
Structurer progressivement un process de recrutement s'appuyant sur la connaissance concrète des postes de travail (et leur formalisation en fiche de poste)  
Formaliser des procédures d'accueil et d'intégration de salariés qui impliquent l'encadrement et le collectif de travail  
Organiser des situations de travail qui favorisent l'apprentissage et de développement des compétences de salariés ou de stagiaires et leur reconnaissance

## **Moyens et méthodes**

Pédagogie basée sur la construction de la réflexion et des pistes d'actions des participants, autour d'apports, d'exercices et de mise en situations pratiques.

Mise en situation en sous-groupes.

Un support diaporama sera utilisé systématiquement pour les définitions et la représentation des outils.

**Publics visés et prérequis :** Conseiller d'Insertion Professionnelle des Structures d'Insertion par l'Activité Economique, proposant ou désirant proposer dans son accompagnement à l'emploi une mise en relation directe avec un employeur potentiel.

*Prérequis : aucun*

**Formateur :** Olivier JEANSON, responsable de recherche et consultant-formateur de l'association Transfer

**Durée :** deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** en fonction de la demande formulée

**Evaluation:** Questionnaire d'évaluation de la formation (stagiaires et formateur) et attestation de réalisation de la formation

# Mettre en place des procédures pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en parcours d'insertion

*Formation organisée sur demande, en intra ou pour plusieurs structures d'un territoire. Nous consulter.*

**Tarif adhérent: 510 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 705 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

Les structures d'insertion, dont la mission est de faciliter le retour à l'emploi des personnes en parcours d'insertion, doivent plus que jamais mettre en œuvre des procédures concrètes et rigoureuses pour donner à leurs salariés les moyens et les outils de la réintégration dans le champ de l'emploi.

Les conseillers d'insertion professionnelle qui ont la responsabilité de la mise en œuvre de ces procédures peuvent, grâce à cette formation, perfectionner leur système qualité par une meilleure formalisation de l'accompagnement des salariés en insertion vers l'emploi au sein de leur structure.

## Contenu

### *Mettre en place des procédures*

Une procédure : une aide ou une contrainte ?

Comment écrire une procédure

Comment se servir d'une procédure

Comment intégrer ces procédures dans le système qualité existant

### *Pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en parcours d'insertion*

Définir et « mettre en procédures » le parcours d'insertion : ses étapes, ses temporalités, les acteurs

Définir et « mettre en procédures » le retour à l'emploi : ses étapes, ses temporalités, ses mobilités

## Moyens et méthodes

Apports théoriques et méthodologiques dans les domaines de la qualité, de l'accompagnement, du retour à l'emploi.

Ecriture ou réécriture de procédures ou d'éléments de procédures spécifiques à chaque structure en fonction des besoins de chaque participant.

**Publics visés et prérequis :** Conseillers d'insertion professionnelle, accompagnateurs socio-professionnel

*Prérequis : aucun*

**Formateur :** François JOUSSERANDOT, formateur et consultant spécialisé dans l'accompagnement des salariés et des équipes, insertion par l'économique, secteur social et médico-social

**Durée : trois jours :** un jour + deux jours consécutifs environ trois semaines après

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** en fonction de la demande formulée

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Organiser les parcours de formation pour les salariés en insertion

*Formation organisée sur demande, en intra ou pour plusieurs structures d'un territoire. Nous consulter.*

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

La formation est un enjeu majeur dans l'accompagnement vers l'emploi des salariés en insertion. Pour autant, les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) rencontrent souvent des difficultés à la mettre en œuvre.

Ce module vise à apporter aux SIAE des solutions permettant une organisation de la formation des salariés en insertion, respectueuse de l'équilibre de la structure et bénéfique pour les salariés.

## Contenu

### *Présentation du cadre légal de la formation professionnelle*

Les droits et devoirs des salariés, obligations de l'employeur

Les acteurs de la formation professionnelle continue, le rôle de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) et les financements du secteur

### *Les dispositifs mobilisables et leur pertinence pour l'Insertion par l'Activité Economique*

Le plan de formation, le contrat de professionnalisation, le Droit Individuel à la Formation (DIF), les congés individuels et les contrats aidés

### *Les enjeux de la formation des salariés en insertion et les facteurs clés de succès*

L'impact de la formation sur le salarié en insertion

L'organisation interne de la structure pendant la formation : production et suivi

### *La mutualisation de la formation*

La plus-value des formations mutualisées et la mise en œuvre de modules collectifs : méthodes et bonnes pratiques

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

**Publics visés et prérequis :** Chefs de service, conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques des SIAE  
*Prérequis : aucun*

**Durée :** deux jours consécutifs  
*=> Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** en fonction de la demande formulée

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Communiquer efficacement à destination des acteurs économiques locaux

*Formation organisée sur demande, en intra ou pour plusieurs structures d'un territoire. Nous consulter.*

**Tarif adhérent : 465 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 595 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

Cette formation a pour objectif de permettre à toutes les personnes en charge du placement des salariés dans les structures de mesurer les enjeux de la communication, d'en définir le contenu et de mettre en place des pratiques optimisées pour les contacts téléphoniques, les entretiens et les rencontres collectives.

## Contenu

### *Les enjeux de la communication dans le contexte spécifique des Structures de l'IAE*

Communication sur l'activité économique et sur l'activité sociale

La communication comme outil de valorisation des pratiques d'accompagnement des structures

Afficher un positionnement spécifique, des valeurs, une appartenance

### *Professionnaliser sa communication*

Définir le contenu de sa communication

Formaliser, partager, faire connaître ses actions

Soutenir le fond par une forme adaptée

### *Construire un plan de communication*

Clarifier ses objectifs et ses cibles et définir ses actions

Préparer et utiliser des outils de communication adaptés

Construire un fichier de prospection, contacter les structures par téléphone, conduire un entretien avec une entreprise

Assurer le suivi des relations dans la durée

## Moyens et méthodes

Alternance d'apports théoriques, d'échanges, de travaux en petits groupes pour construire des outils mutualisés et d'étude des problématiques individuelles. Exercices pratiques de simulation d'entretien pour les personnes volontaires.

**Publics visés et prérequis :** Conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques d'insertion ou personnes en charge des relations avec les acteurs économiques

*Prérequis : aucun*

**Durée :** deux jours, consécutifs ou non

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

**Lieu :** en fonction de la demande formulée

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Calcul des coûts de revient dans les ACI

*Formation organisée sur demande, en intra ou pour plusieurs structures d'un territoire. Nous consulter.*

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

Face aux difficultés financières que peuvent rencontrer les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), la maîtrise du calcul des coûts de revient est indispensable. Une bonne connaissance des éléments comptable permet d'adapter au plus vite le modèle économique de la structure à un environnement en tension.

Les objectifs sont de :

- permettre aux participants de connaître les éléments constitutifs du coût de revient et d'apprendre à le calculer,
- permettre aux participants de rechercher leurs propres coûts et de les calculer avec l'aide d'outils simples,
- comprendre la nécessité d'un suivi au quotidien des coûts d'un ACI.

## Contenu

*Représenter les éléments clés de la comptabilité et des documents comptables* : compte de résultat, coûts fixes, charges variables, coûts cachés

*Comprendre la constitution et le calcul des coûts de revient*

*Analyser les difficultés liées aux coûts de revient rencontrées par les ACI* : calcul, suivi et solutions, rentabilité et spécificité des ACI

*Etude de cas avec les éléments comptables des structures participantes* : outils de suivi des coûts de revient, calcul des coûts de revient, analyse et suivi des informations

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. Réalisation d'exercices basés sur les situations concrètes des participants.

Documents comptables et outils utilisés pour la gestion comptable des structures à apporter par les participants.

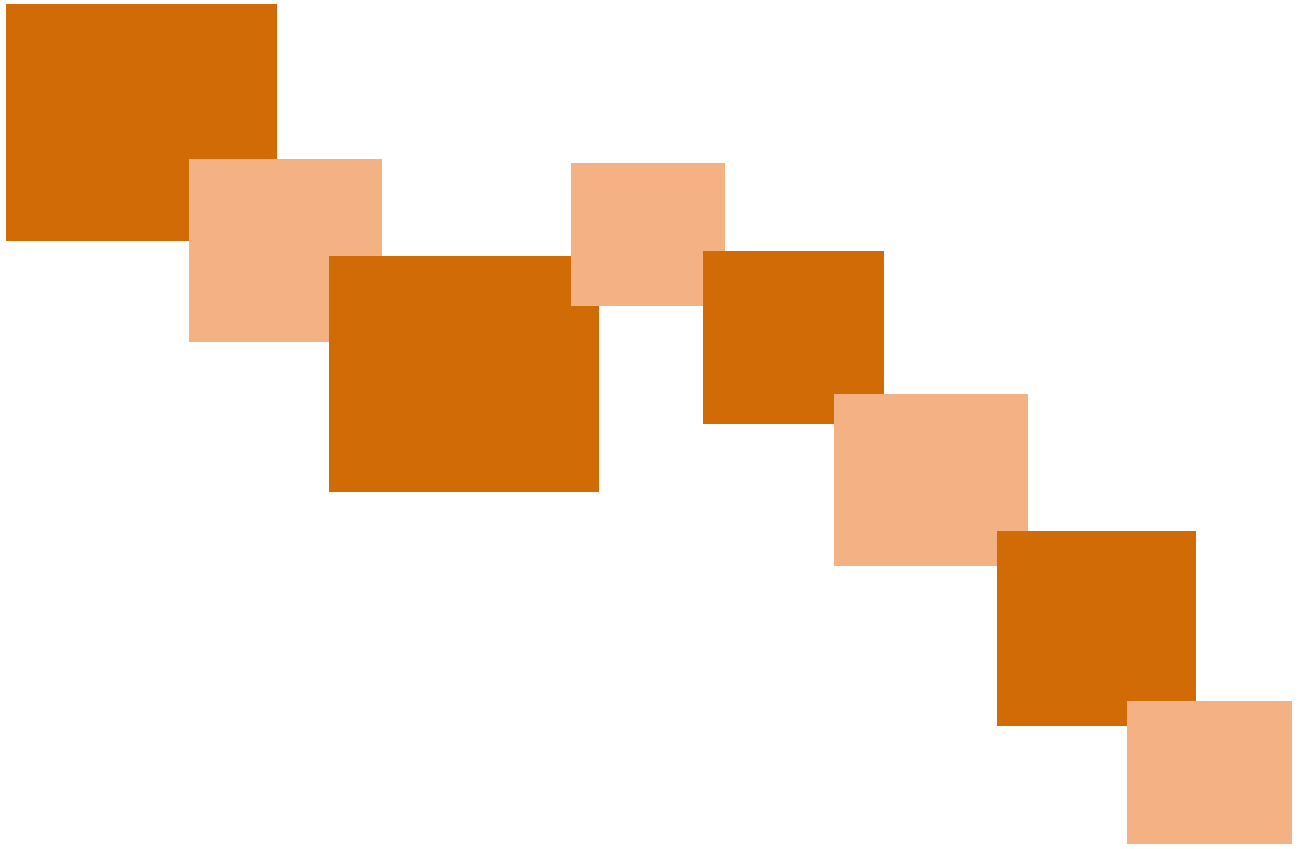
**Publics visés et prérequis** : Toute personne en charge de la direction ou de la gestion d'un Atelier Chantier d'Insertion  
*Prérequis* : Savoir lire et interpréter un compte de résultat et avoir une connaissance de l'outil Excel ou autre tableur

**Formateur** : Arnaud MORIN, Cabinet AMC, spécialiste en management des associations et collectivités locales

**Durée** : deux jours, consécutifs ou non  
=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

**Lieu** : en fonction de la demande formulée

**Evaluation des acquis** : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation



# **TRAVAIL SOCIAL ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS**

# Anticiper et gérer les situations de conflit et de violence

2<sup>nd</sup> semestre 2019 – dates à venir

Tarif adhérent : 435 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

## Contexte – Objectifs

---

L'approche de cette formation se veut résolument sociologique et non clinique.

Elle permet au stagiaire de :

- Connaître et comprendre les différentes formes de violence
- Identifier les facteurs de risques et les influences de l'environnement sur la santé mentale des personnes en situation de fragilité
- Gérer les situations de violence dans l'accompagnement social et socioprofessionnel

## Contenu

---

### *1/ Les concepts, les définitions, les représentations*

Représentations de la violence

Réflexions sur le sens de la violence comme mode de communication

Repères et définitions sur la notion de conflit, les intérêts du conflit, les différentes causes du conflit

### *2/ Repères professionnels, attitudes, méthodologie et organisation*

Les attitudes face au conflit

La gestion et résolution des conflits : négociation, médiation, contractualisation

Les outils institutionnels : règlement intérieur, projet institutionnel, travail d'équipe, régulation, supervision

## Moyens et méthodes

---

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, de jeux de rôle, d'apports théoriques et méthodologiques.

Mise en situation en sous-groupes

Un support diaporama sera utilisé systématiquement pour les définitions et la représentation des outils.

**Publics visés et prérequis :** Directeurs, travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques d'insertion de structures faisant face à des situations de conflits et de violence

*Prérequis : aucun*

**Formateur :** Marie-Hélène MARQUEZ-RAMONDOU, Psychologue sociale, formatrice en relations humaines

**Durée :** deux jours de formation consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

**Lieu :** Lyon (à préciser)

**Evaluation:** Questionnaire d'évaluation de la formation et attestation de réalisation de la formation

# Accompagner, évaluer, rendre compte : la formalisation des écrits professionnels

Jeudi 7 et vendredi 8 novembre 2019

Tarif adhérent : 435 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

## Contexte – objectifs

Les évolutions législatives et réglementaires conduisent à produire de plus en plus d'écrits : des écrits de diagnostic, de suivis, des bilans, des rapports, etc. Chacun de ces écrits nécessite de fournir des informations fiables, utiles à ses destinataires, consultables par le bénéficiaire, et respectant le cadre éthique de la transmission d'information. Ainsi, ces écrits engagent la responsabilité du professionnel, mais engagent également la relation qu'il a construite, pas à pas, avec le bénéficiaire. Le passage à l'écrit nécessite alors de convertir une posture d'implication en une posture d'explication, afin de rendre compte d'informations et d'éléments objectivables, à partir de données brutes, parfois chargées d'affect.

Cette formation apporte des méthodes et techniques rédactionnelles pour faciliter la production des écrits en situation de travail. Elle se veut également un espace collectif de réflexion afin de trouver un positionnement propre à chacun, pour produire un écrit adapté aux pratiques institutionnelles, pertinent pour le destinataire et respectueux des bénéficiaires.

### Objectifs :

- Se repérer dans les divers types d'écrits professionnels et comprendre leurs enjeux
- Maîtriser le cadre juridique et éthique des écrits et de la transmission de données personnelles
- Maîtriser les principes fondamentaux de la communication écrite afin d'écrire pour être lu et pour être compris
- Rédiger des écrits argumentés : produire une démonstration, soutenir une position, objectiver ses observations, restituer les informations fiables, les énoncer clairement

## Contenu

Les divers types d'écrits professionnels et leurs enjeux

Les principes fondamentaux de la communication écrite : écrire pour être lu et pour être compris, s'adapter à son destinataire

Le cadre juridique et éthique des écrits professionnels, de la transmission de données personnelles

Méthodes et conseils de construction d'écrits professionnels : la transmission pertinente d'information et la construction d'un écrit en situation de travail

## Moyens et méthodes

Formation basée sur des exposés théoriques, des apports méthodologiques et des analyses d'écrits proposés par les stagiaires et la formatrice.

**Publics visés et prérequis :** Travailleurs sociaux, Conseillers d'insertion professionnels, Encadrants technique d'insertion, etc.

*Prérequis : aucun*

**Formatrice :** Marie-Claire GALLIN MARTEL, Formatrice consultante en psychologie du travail et experte du développement professionnel

**Durée :** deux jours consécutifs

*=> Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation



# Accompagner et développer un projet culturel

**Lundi 3 et mardi 4 juin 2019**

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

La Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes s'est engagée depuis 2013 dans la promotion des pratiques et de projets culturels. Douze projets de création collective ont été présentés lors de l'organisation d'un événement culturel en 2017.

La formation proposée par la commission culture s'inscrit dans le prolongement de ce projet de création collective.

Il semble important d'élargir au sein du réseau la réflexion sur l'accès aux droits et aux pratiques culturelles des personnes en situation de précarité en nouant des partenariats avec des praticiens, des réseaux du champ de la culture et de l'éducation populaire. C'est un enjeu majeur de favoriser l'appropriation par les travailleurs sociaux et les personnes accompagnées de pratiques et de compétences culturelles et participatives. [L1] [SEP]

Ces projets de créations collectives supposent le développement de démarches participatives co/construction (professionnels, personnes accompagnées, bénévoles) de projets culturels, de valoriser des savoirs et des savoir-faire créatifs, l'acquisition de compétences. [L1] [SEP]

Une réflexion /action sur les pratiques d'accompagnement social, se réappropriation des espaces de création, d'expression et de développement de l'imaginaire individuel et collectif. [L1] [SEP]

## Contenu

Approche de différents concepts opérationnels concernant l'Interculturalité

Rencontre avec des créateurs afin de promouvoir des pratiques d'accompagnements nouvelles dans les structures

Partage d'expériences et connaissance des réseaux pour aider à lever les freins à la mise en œuvre de projet culturel

Amélioration de la connaissance des réseaux et des acteurs de la culture individuelle, associatif et institutionnel, pour construire un projet

Accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre et le développement d'un projet culturel au sein d'une structure, d'une association par l'acquisition d'une méthodologie adaptable

## Moyens et méthodes

Cette formation s'appuie sur des interventions de professionnels et amateurs ayant une approche différente de la culture. Des apports théoriques, des échanges, des retours d'expériences.

**Publics visés et prérequis :** Salariés du secteur social (AHI, IAE, etc), bénévoles, personnes accompagnées

*Prérequis : aucun*

**Formateurs :** Anthropologue, créateurs, travailleurs sociaux, personnes accompagnées ayant une pratique artistique et intervenant d'association culturelle.

**Durée :** deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

**Lieu :** Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Travailler sa posture professionnelle dans l'accompagnement social

**Jeudi 13 et vendredi 14 juin 2019**

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

---

Les travailleurs sociaux sont sollicités par les publics qu'ils accompagnent et ils perdent parfois de vue la nécessité de garder la distance nécessaire à leur équilibre personnel.

Cette formation se donne comme finalité de fournir aux professionnels les connaissances et les outils nécessaires, pour que, dans l'exercice de leur profession, ils pratiquent leur activité avec qualité tout en se protégeant en tant qu'individu.

Ce module de formation vise à :

- connaître et comprendre les principes de base de l'empathie et de l'assertivité,
- savoir dans quel contexte les utiliser,
- s'approprier une posture dans un contexte donné,
- savoir s'auto-analyser dans une situation et un contexte donné.

## Contenu

---

### *Définitions de l'empathie et de l'assertivité*

*Apports de l'empathie et l'assertivité* dans un contexte d'accompagnement social et leur application dans le cadre professionnel

*Appropriation des techniques* : attitudes et vocabulaires

*Mise en situation* à partir d'exemples ou de situations types et/ou vécues par les participants

## Moyens et méthodes

---

Formation basée sur l'analyse et l'appropriation des principes : analyse personnelle des participants aux situations soumises et analyse du groupe et questions.

**Publics visés et prérequis** : Travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques d'insertion

*Prérequis* : aucun

**Formatrice** : Claire AMURAT, formatrice spécialiste du secteur associatif et de l'Insertion par l'Activité Economique

**Durée** : deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu** : Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis** : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Innover en matière d'accompagnement social et budgétaire des publics en situation de fragilité : Méthode Econovie

*Jeudi 14 et vendredi 15 novembre 2019*

**Tarif adhérent : 465 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 595 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

---

Les professionnels sont régulièrement confrontés aux « histoires d'argent », de la personne préoccupée par sa situation financière à celle exclue du système social du fait de ses difficultés financières et bancaires. La formation proposée permet aux travailleurs sociaux de mieux appréhender les relations à l'argent, mais aussi de mettre en place une méthodologie et des outils d'accompagnement budgétaire.

## Contenu

---

### ***Rôle et rapport à l'argent dans notre société et dans l'accompagnement des publics : la problématique du surendettement***

Interroger ses relations à l'argent : comment parler d'argent avec les personnes accompagnées ?  
Comprendre les mécanismes conduisant au surendettement et positionner les relations bancaires et les crédits à la consommation dans le processus d'accompagnement

### ***Méthodologie d'accompagnement budgétaire***

Connaître l'architecture du budget familial moderne : lecture d'un budget, relevés bancaires  
Identifier le rôle des acteurs intervenants dans la vie financière de la personne  
Acquérir des éléments méthodologiques et construire des outils pour accompagner les publics

## Moyens et méthodes

---

Utilisation d'outils visuels et non conventionnels, mise à disposition de dossiers thématiques portant sur les comportements de consommation, remise de supports pédagogiques aux participants.

**Publics visés et prérequis :** Conseillers en économie sociale et familiale, conseillers d'insertion professionnelle, responsables de structures d'accueil, travailleurs sociaux

*Prérequis : aucun*

**Formateur :** Christophe MARCHAND, formateur IFCCAC

**Durée :** deux jours consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Le travail social à l'épreuve des bidonvilles

*Formation organisée sur demande, en intra ou pour plusieurs structures d'un territoire. Nous consulter.*

**Tarif adhérent : 195 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 260 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

Ce module de formation s'appuie sur plusieurs constats :

- L'accroissement du nombre de familles vivant dans des conditions d'habitat extrêmement précaires (bidonvilles, squats, voitures, rue...) et parmi elles, une forte proportion de personnes catégorisées comme «Roms».
- Ces familles constituent une population très mal connue des professionnels de l'action sociale ; elles font l'objet de beaucoup de représentations pouvant influencer fortement les réponses élaborées par les décideurs comme les travailleurs sociaux.
- Les travailleurs sociaux se déplacent peu, voire pas du tout, vers les personnes vivant en bidonvilles qui sont cependant souvent soutenues par des bénévoles très impliqués.

## Contenu

- Les bidonvilles : de quoi parle-t-on ? Petit retour historique et situation actuelle en France et dans la métropole.
- La situation en Roumanie et les causes du départ.
- Le terme « Roms » et ce qu'il recouvre.
- La vie en bidonville : regards croisés.
- Les principales réponses publiques au niveau national et local.
- L'accompagnement des personnes et des familles vivant en bidonvilles : la complémentarité des interventions professionnels-bénévoles.

## Moyens et méthodes

Formation co-construite par une équipe composée d'anciens habitants de bidonvilles, d'un chercheur, d'une assistante de service social de la Métropole, et de bénévoles impliqués sur le terrain.

La formation s'appuie sur une approche pédagogique participative et interactive, devant garantir des échanges fructueux avec les participants, basés sur leurs propres vécus et expériences. Chaque thématique est introduite par un outil pédagogique innovant (quizz numérisé) puis approfondie par une mise en commun des savoirs.

La composition de l'équipe de formateurs permet d'apporter des éclairages « multi regards » sur les situations abordées, et de confronter les points de vue de manière constructive, incluant la participation active des stagiaires.

**Publics visés et prérequis :** Intervenants sociaux (TS, CIP, etc), chefs de service, directeurs

*Prérequis : aucun*

**Formateurs :** Equipe pluridisciplinaire du Collectif SOIF de Connaissances, composée d'un chercheur, d'une personne ressource « Rom » ayant vécu en bidonville, d'un professionnel de terrain, d'un bénévole de l'association CLASSES et d'un formateur en travail social.

**Durée :** un jour

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** en fonction de la demande formulée

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Des ressources pour l'accompagnement à l'emploi en structures d'hébergement

*Formation organisée sur demande, en intra ou pour plusieurs structures d'un territoire. Nous consulter.*

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

Comment mieux accompagner à l'emploi les publics hébergés ? Cette formation-action sera l'occasion de partager des outils et des approches pour renforcer à la fois le pouvoir d'agir des personnes accueillies et les marges de manœuvre des professionnels intervenant sur la dimension emploi.

Nous croiserons les réalités de terrain avec des expériences inspirantes pour revisiter et diversifier les pratiques d'accompagnement, autour de deux idées :

- partir des compétences pour aborder autrement les personnes, les partenaires et les entreprises, en intégrant cette approche dans les outils concrets de l'accompagnement,
- mobiliser les ressources des dispositifs et acteurs de l'emploi pour favoriser de nouvelles coopérations, au sein de sa structure et dans les territoires.

## Contenu

*Repérer, développer et valoriser les compétences* des personnes accueillies

*Connaître et travailler avec les acteurs de l'emploi* en identifiant le rôle spécifique de l'accompagnement à l'emploi en structure d'hébergement

*Identifier et mobiliser les ressources disponibles dans les territoires* en développant des outils et des pratiques favorables à la coopération

## Moyens et méthodes

Formation basée sur des apports méthodologiques (outils, retours d'expériences) et l'échange de pratiques, à partir de situations concrètes.

Construction d'un mini plan d'action par chacun, utilisation d'outils d'intelligence collective (carte parcours, ressources/besoins, accélérateur de projet) transposables dans sa pratique

Transmission d'une « boîte à outil de l'accompagnement à l'emploi » sous forme électronique, constituée par le formateur.

**Publics visés et prérequis :** Travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle, CESH, ou autres intervenants sociaux accompagnant vers l'emploi des publics accueillis en structures d'accueil, hébergement, insertion (AHI) et dispositif national d'asile (DNA)

*Prérequis : aucun*

**Formateur :** François JOUSSERANDOT, formateur et consultant spécialisé dans l'accompagnement des salariés et des équipes, insertion par l'économique, secteur social et médico-social

**Durée :** deux jours

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** en fonction de la demande formulée

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Accueillir et accompagner des personnes placées sous-main de justice

*Formation organisée sur demande, en intra ou pour plusieurs structures d'un territoire. Nous consulter.*

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

La loi pénitentiaire de 2009 et la loi relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales de 2014 ont apporté des modifications substantielles à la procédure pénale, développant des aménagements de peine et créant une nouvelle peine en milieu ouvert, la contrainte pénale. Cette formation a pour objectif de présenter le cadre juridique de ces mesures et de poser les principaux enjeux de l'accueil et de l'accompagnement des personnes sous-main de justice (PPSMJ).

## Contenu

### *Introduction sur la procédure pénale*

Les acteurs du monde judiciaire, les phases de poursuite, de jugement et d'exécution de la peine

*Le cadre juridique* : les mesures judiciaires, la contrainte pénale, les mesures de sûreté

### *L'accueil et accompagnement des personnes placées sous-main de justice (PPSMJ) par les associations*

Mettre en place, pérenniser des partenariats dans le cadre de la préparation à la sortie et de l'accompagnement

Les freins et leviers à l'accès aux droits des PPSMJ

### *Enjeux et incidences pour la structure d'accueil*

Les obligations et responsabilités des intervenants sociaux et des structures dans l'accompagnement

L'échange d'informations et secret professionnel

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques, juridiques et méthodologiques.

**Publics visés et prérequis** : Intervenants sociaux (TS, CIP), chefs de service, directeurs

*Prérequis* : aucun

**Formatrices** : Katya BENMANSOUR et Alice TALLON, chargées de mission Fédération des acteurs de la solidarité

**Durée** : deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

**Lieu** : en fonction de la demande formulée

**Evaluation des acquis** : Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Accompagner les publics précaires vieillissants dans les structures d'hébergement

*Formation organisée sur demande, en intra ou pour plusieurs structures d'un territoire. Nous consulter.*

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

Au terme de cette formation, les participants sont en mesure de :

- mieux identifier et parler de leurs attitudes au quotidien par rapport à la mort
- redéfinir l'accompagnement de fin de vie comme un accompagnement du vivant
- repérer les modes d'expression de la personne en fin de vie
- définir et développer un accompagnement spécifique

## Contenu

### *Connaissances globales des soins palliatifs et fin de vie*

Rappel sur la définition et l'histoire des soins palliatifs

Législation : Loi Léonetti

Fin de vie et soins palliatifs : contexte historique et aspects socioculturels

### *Repérer la problématique de la personne en fin de vie*

Analyse de l'expression « fin de vie »

L'angoisse de la mort

La demande et le besoin de l'utilisateur

Les besoins fondamentaux de la personne en fin de vie

La communication verbale et non verbale

L'éthique

### *Savoir accompagner l'utilisateur et sa famille*

Les six phases, de l'état de choc à l'acceptation

La place des enfants

## Moyens et méthodes

Formation basée sur des apports théoriques, méthodologiques et techniques, des exercices d'application, des outils de diagnostic, analyse de situations concrètes et échanges en sous-groupes.

**Publics visés et prérequis :** Travailleurs sociaux (TS, CIP, CESF...), chefs de service, directeurs

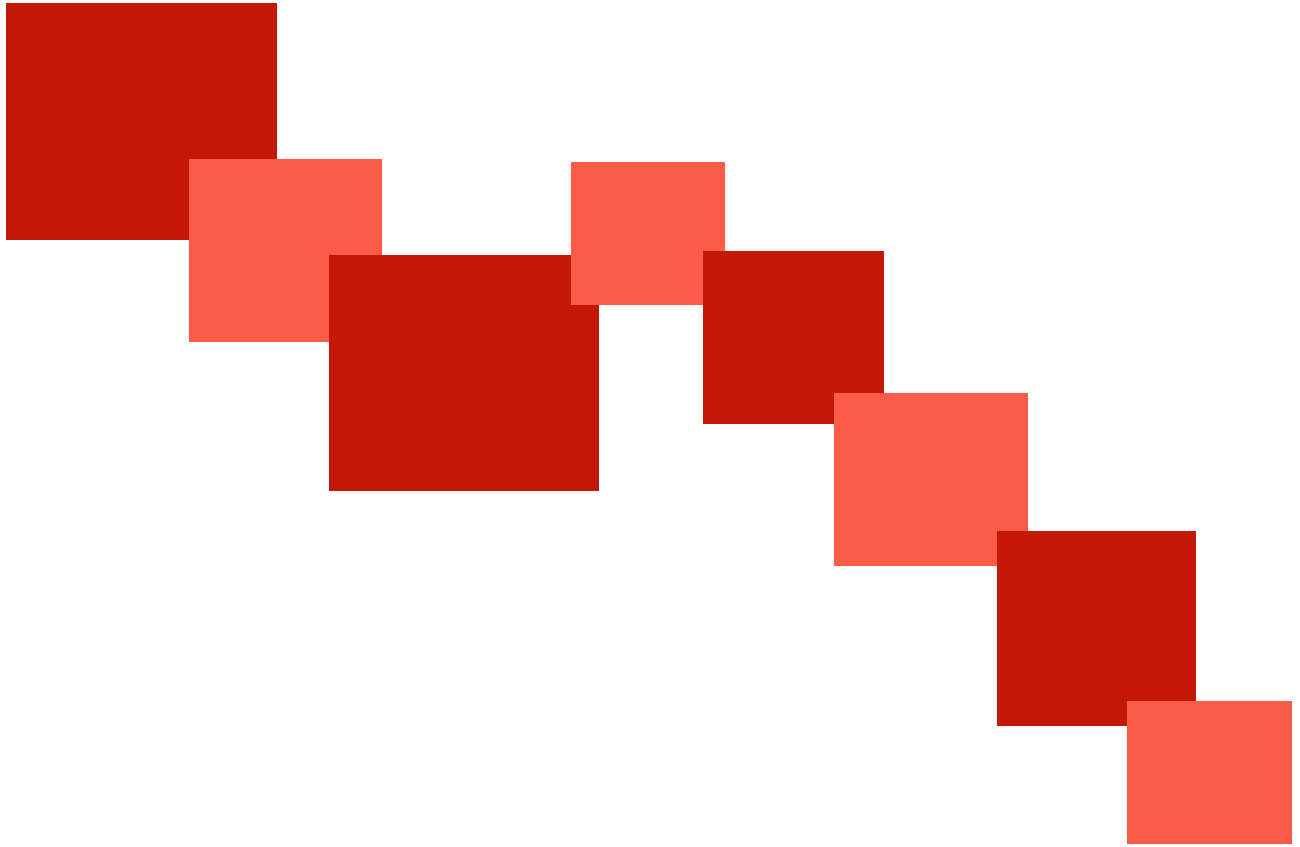
*Prérequis : aucun*

**Durée :** deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

**Lieu :** en fonction de la demande formulée

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation



# SANTE ET PRECARITE



# Accompagner vers la santé les publics en situation de précarité

2<sup>nd</sup> semestre 2019 – dates à venir

Tarif adhérent : 435 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

## Contexte – objectifs

---

Améliorer l'accompagnement des personnes en situation de précarité dans le domaine de la santé.  
Acquérir les repères de méthodologie mais aussi d'éthique indispensable pour l'accompagnement vers la santé des personnes en précarité.

## Contenu

---

### *Santé et représentations*

La connaissance de ses propres représentations et de celles des publics

### *Santé et précarité*

Les déterminants et les obstacles pour l'accès aux soins  
Les problématiques de santé du public précaire  
Les inégalités sociales de santé

### *Accompagnement santé*

Définition et charte de l'accompagnement santé  
Connaître les repères et les outils de l'accompagnement santé  
Les déterminants de la santé : application du score EPICES

### *Accès aux soins*

La connaissance des dispositifs d'accès aux soins  
Les obstacles à l'accès aux soins mis en application sur les situations  
Travail sur les situations : appréhender la posture, les limites et les ressources de l'accompagnateur

## Moyens et méthodes

---

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. A partir des retours d'expériences, problématisation, exposé des concepts et mise en application des méthodes et des outils présentés.

**Publics visés et prérequis :** Professionnels de santé, de l'insertion sociale et professionnelle (TS, CIP, etc) confrontés dans la pratique à la précarité sociale

*Prérequis : aucun*

**Formatrice :** Marie BERTRAND, infirmière accompagnatrice santé au POint Précarité Santé (POPS) de l'association l'Oiseau Bleu (38)

**Durée :** deux jours consécutifs

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

**Lieu :** Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Situations d'addictions en structure : Accueillir et accompagner les personnes

*Lundi 23 et mardi 24 septembre 2019*

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

---

Les addictions sont de plus en plus, sinon présentes, au moins visibles dans les structures d'insertion par l'activité économique et les structures d'accueil et d'hébergement.

L'objectif de cette formation est d'apporter aux structures les connaissances et pratiques favorisant l'accueil et l'accompagnement des publics concernés par cette problématique, de les aider à mieux comprendre l'action des produits au niveau somatique et sociétal afin de mieux accompagner et conseiller les usagers dans leur choix de vie.

## Contenu

---

*Mieux appréhender les problématiques liées à l'addiction* dans sa pratique professionnelle

*Interroger les représentations sociales et individuelles* des participants sur les personnes «addictées» dans leur contexte social et culturel

*Repérer les caractéristiques des processus des addictions* dans leurs aspects, biologiques, psychologiques et sociaux

*Connaître les dispositifs et les modalités de prise en charge des conduites addictives*

*Savoir mieux se situer dans son rôle d'accompagnant socio professionnel* au sein d'une structure d'accueil, d'hébergement ou d'insertion professionnelle.

## Moyens et méthodes

---

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Un support diaporama sera utilisé systématiquement pour les définitions et la représentation des outils.

**Publics visés et prérequis :** Directeurs, chefs de service, travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques d'insertion de structures confrontés à l'accueil de personne en situation d'addiction

*Prérequis : aucun*

**Formatrice :** Gaëlle SOTIN, ANPAA, spécialiste de l'accompagnement et de la prévention en addictologie

**Durée :** deux jours consécutifs

*=> Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis :** Evaluation finale par questionnaire (réflexion, connaissances, modification des pratiques)

# Précarité, parcours d'hébergement et santé mentale

2<sup>nd</sup> semestre 2019 – dates à venir

Tarif adhérent : 435 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 565 € par inscrit

## Contexte – objectifs

Les questions ayant trait à la santé mentale se posent toujours plus pour les professionnels intervenant sur les lieux de la précarité (travail social, soins, insertion). Toute une terminologie est apparue au cours des vingt dernières années qui vient nommer et élaborer théoriquement les articulations entre contexte social et conséquences psychiques.

- La précarité et l'exclusion favorisent-elles l'installation des individus dans des fonctionnements psychiques pathologiques ou est-ce une fragilité psychique préexistante qui conduit les individus vers la précarité ?
- Quelles différences et similarités entre la « souffrance psychique d'origine sociale » et certains troubles psychiatriques ?
- Quels dispositifs de soin peut-on proposer aux personnes en souffrance qui ne soit ni pathologisant, ni inaccessible ?
- Comment articuler les interventions des accompagnateurs sociaux et celles des professionnels de la santé mentale et comment cultiver cette nécessaire complémentarité ?

Les tentatives de réponse à ces questions nous mènent systématiquement à la croisée de catégories qu'on pensait davantage distinctes : celles du sanitaire et du social, de la souffrance psychique et des troubles psychiatriques, du thérapeutique et de l'éducatif. Il est alors nécessaire de considérer ces problématiques complexes à la lumière d'approches croisées et de repenser les places de chacun.

## Contenu

- Travail et représentations sur les notions de santé mentale, de précarité et d'exclusion (définition et controverses)
- Dimension psychologique de la précarité : théorisations de la souffrance psychique en lien avec l'exclusion
- Réflexions sur le soin en santé mentale, le besoin ou le désir de se lancer dans un processus soignant
- Soulager, soigner, prendre soin... : considérer la posture clinique
- Les dimensions soignantes de l'accompagnement social et la complémentarité avec le champ « psy » (places, secrets, maillage)
- Prendre en compte l'impact des publics en situation précaire sur les institutions

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

**Publics visés et prérequis : Professionnels du secteur AHI**

*Prérequis : aucun*

**Formateurs :** Olivier Daviet, psychologue et formateur

**Durée :** deux jours non consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# Santé mentale et accompagnement à l'emploi

## Accueillir, accompagner, orienter les personnes

*Lundi 17 et mardi 18 juin 2019*

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

### Contexte – objectifs

---

Le travail contribue à notre bonne santé mentale (s'épanouir au travail), mais il peut également être source de souffrance (ne pas travailler, burn-out...). Les personnes qui souffrent de troubles psychiques peuvent travailler, mais certaines dimensions très spécifiques sont à prendre en compte, au risque de voir les personnes et les organisations de travail en difficulté.

**La formation vise à mieux identifier, comprendre et agir dans le cadre de l'accompagnement à l'insertion professionnelle de personnes souffrant de troubles psychiques**

### Contenu

---

#### **La santé mentale : du normal au pathologique**

Qu'est-ce que la santé mentale ? Quels sont les facteurs et les processus qui influent sur notre santé mentale ?  
Quels sont les différents « états » de la santé mentale ?

#### **Les troubles de la santé mentale et leurs conséquences**

La souffrance d'origine psychosociale – Les maladies psychiques  
Difficultés rencontrées par la personne – impacts sur l'environnement (les proches, les aidants, les intervenants, la société...)

#### **L'accompagnement et l'encadrement des personnes souffrant de troubles psychiques**

Approche psychodynamique et approche fonctionnelle

#### **Les structures ressources**

Le secteur sanitaire : organisation et fonctionnement  
Les opérateurs spécialisés d'appui dans le champ de l'insertion professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques

### Moyens et méthodes

---

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques. A partir des retours d'expériences, problématisation, exposé des concepts et mise en application des méthodes et des outils présentés.

**Publics visés et prérequis :** Directeurs, chefs de service travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle, encadrants techniques d'insertion

*Prérequis : aucun*

**Formateurs :** Professionnels (psychologues et chargés d'insertion) spécialisés dans l'insertion professionnelle de personnes souffrant de troubles psychiques / Association Recherches et Formations - LIFT

**Durée :** deux jours consécutifs

*=> Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** Lyon (à préciser)

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation

# L'appropriation de la réduction des risques dans le secteur de l'Accueil Hébergement Insertion

*Formation organisée sur demande, en intra ou pour plusieurs structures d'un territoire. Nous consulter.*

**Tarif adhérent : 435 € par inscrit**  
**Tarif non adhérent : 565 € par inscrit**

## Contexte – objectifs

**Connaître les enjeux** des politiques de santé publique concernant la prise en charge des personnes addictées et le rôle de la réduction des risques et des dommages.

**Mieux appréhender les différentes lois et sanctions** qui régissent les produits stupéfiants en France pour les mettre en parallèle avec d'autres dispositifs existant dans d'autres pays.

**Transmettre une information objective et claire** et permettre une montée en compétences des personnels en contact avec les usagers de produits psychoactifs.

**Mieux comprendre l'action des produits au niveau somatique et sociétal** afin de mieux accompagner et conseiller les usagers dans leur choix de vie.

## Contenu

### *Histoire de la réduction des risques*

Chronologie et définition - Les constats sociétaux - Les valeurs et principes d'intervention de la réduction des risques

### *Le cadre législatif*

Les drogues légales et illégales en France

Mise en parallèle avec d'autres pays

### *Les produits psychoactifs*

Définitions : drogues dures / drogues douces - Les principes de base de la réduction des risques - Les modes d'action sur le cerveau - Les différents types d'usage, les différents classements des drogues - Produits psychoactifs et outils de réduction des risques

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

**Publics visés et prérequis :** Directeurs, travailleurs sociaux, conseillers d'insertion professionnelle d'établissements souhaitant s'engager dans une démarche de réduction des risques et des dommages

*Prérequis : aucun*

**Formateurs :** Professionnels de l'association Tempo-Oppelia (CSAPA – CAARUD)

**Durée :** deux jours consécutifs ou non consécutifs

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

**Lieu :** en fonction de la demande formulée

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes

13 rue Raoul Servant, 69007 Lyon

04 37 70 19 19

[www.federationsolidarite-aura.org](http://www.federationsolidarite-aura.org)